

Négociations locales : le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue et la CSN concluent une entente

Rouyn-Noranda, le 2 novembre 2018 – Après plusieurs mois de négociations, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue et la Confédération des syndicats nationaux (CSN) de l'Abitibi-Témiscamingue ont conclu une entente de principe le 28 septembre 2018 qui a été entérinée par les membres à 96 % le 30 octobre 2018.

« Je suis très heureux des résultats de ces négociations. Nous pouvons officiellement dire aujourd'hui que nous avons quatre conventions collectives votées par les membres au CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue. Nous avons été les premiers au Québec. À mes yeux, c'est un accomplissement majeur qui insufflera beaucoup de fierté dans nos équipes à tous les niveaux et qui donnera le ton à plusieurs années de collaboration fructueuse, j'en suis convaincu. Je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui ont été impliquées de près ou de loin au cours des derniers mois », indique le président-directeur général du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue, monsieur Yves Desjardins.

Plus précisément, cette entente permettra, entre autres :

- ✓ L'obtention de modalités de vacances plus flexibles;
- ✓ L'obtention d'une plus grande variété de postes pour répondre aux besoins;
- ✓ L'obtention de période de probation adaptée en fonction de la complexité du travail à effectuer;
- ✓ D'améliorer la stabilité des équipes.

En terminant, le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue souhaite poursuivre ce travail de partenariat dans les prochaines années en vue d'obtenir les conditions gagnantes pour le bien-être des employés et de la population, mais également pour être un employeur de choix.

- 30 -

UNIR NOS FORCES
VERS L'EXCELLENCE
POUR LE BIEN-ÊTRE
DES GENS D'ICI

HUMANISME

ENGAGEMENT

TRANSPARENCE

COLLABORATION

Renseignements :

Marie-Eve Therrien

*Direction des ressources humaines, des
communications et des affaires juridiques
819 764-5131, poste 45147*